



Fontaine Étoupefour

AFFICHE DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie (salle des mariages) **le mardi 12 avril 2022 à 19 heures 30 minutes** en session ordinaire.

Ordre du jour

- Election d'un ou d'une secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 31 mars 2022
 - 1 – Approbation du Plan Local d'Urbanisme
 - 2 – Institution du droit de préemption urbain
 - 3 – Participation au coût du transport scolaire au collège de Verson année 2022/2023
 - 4 – Prise de compétence « Enseignement de la musique et de la danse » par la CCVOO
 - 5 – Adhésion de la CC Bayeux Intercom au SDEC ENERGIE
 - 6 – Marché AMO construction d'un groupe scolaire : attribution du marché-choix de l'entreprise

Questions et informations diverses

Fait à FONTAINE ETOUPEFOUR, le 04/04/2022

Le Maire
Bernard ENAUT